

CLDR – 13 octobre 2016

COMPTE RENDU

Présences :

Pour la CLDR : 27 membres (voir liste en annexe)

Pour la FRW : Anne Klein, Stany Noël

Pour le bureau d'étude « Lacasse » : Valentin Laborey, Auteur de programme

Pour la commune : Stéphanie Hoheiser, employée en charge de l'ODR et Nicolas Léonard, agent PCM

Ordre du jour

1. Mot d'introduction de P. Gillard
2. Approbation du PV de la dernière réunion
3. Information au sujet des 3 dossiers rentrés dans le cadre du budget participatif
- 4. Retour sur les visites des experts SECURITE ROUTIERE**
5. Suites et divers Suites et divers

1. Mot d'introduction de P. Gillard

P. Gillard informe les membres des points à l'ordre du jour, sachant que la réunion a pour principal objet le retour sur le projet « sécurité routière ». En effet, 10 villages étaient concernés par les visites (dont parfois plusieurs lieux ou rues dans chacun). Les experts ont examiné sur papier et sur le terrain les problèmes évoqués ainsi que les solutions proposées. Toutes leurs réflexions et suggestions ont fait l'objet d'un compte-rendu détaillé ainsi que d'esquisses d'aménagement. Pour chaque village, une petite vidéo synthétisant les débats des experts a également été réalisée.

La synthèse du résultat de ce travail est présentée en séance.

P. Gillard présente Nicolas Léonard, recruté comme conseiller en mobilité (1/4 temps), chargé de la mise en œuvre du PCM (Plan Communal de Mobilité) et donc du suivi du travail réalisé par la CLDR pour ce qui concerne la sécurité routière.

2. Approbation du PV de la dernière réunion

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé sans remarques.

3. Information au sujet des 3 dossiers rentrés dans le cadre du budget participatif

Rappel origine, budget, critères, procédure

Lors des consultations et visites villageoises, énormément de souhaits d'aménagements (locaux ou espaces extérieurs) ont été énoncés par les habitants. Impossible d'imaginer faire financer l'ensemble de ces aménagements par le Développement Rural notamment parce que certains projets ne répondent pas aux conditions pour être financés par le DR et/ou parce que d'autres financements sont plus appropriés. La mise en place d'un budget participatif visait à trouver une alternative aux subventions DR pour faire financer une série de petits projets de type aménagements de lieux ou de locaux de rencontre, repris dans le Programme communal de développement Rural et parallèlement, pour dynamiser la participation citoyenne.

En 2015, la commune a décidé de l'octroi d'un montant de 15.000€ pour ce projet de « budget participatif » (non attribué en 2015 car la procédure administrative n'était pas encore au point). En 2016, le même montant a été affecté au projet, raison pour laquelle, deux enveloppes de 15.000€ étaient disponibles pour 2016. (à répartir sur au minimum 1 et maximum 3 projets pour chaque tranche de 15.000€).

Il est prévu que les projets soient examinés par un jury, qui attribuera le budget disponible en fonction des critères définis dans le règlement.

Les membres CLDR porteurs d'un projet de type « aménagement ou amélioration d'un lieu ou espace de convivialité » ont été invités à rentrer un dossier justifié par un état des besoins (quel local ou lieux, pour qui, pour y faire quoi, ...).

Trois dossiers ont été introduits

(certains villages ayant renoncé, estimant que leur projet n'était pas assez finalisé) :

- Aménagement d'un carport au presbytère de Harre
- Aménagement de la plaine de jeux d'Odeigne (clôture, jeux, abri)
- Installation de bacs et potences fleuries dans les villages de Malempré et Xhout si plout.

Le jury se réunira le 08 novembre 2016 pour débattre de la qualité des projets, attribuer des cotations et au final déterminer les projets à financer via le budget participatif.



4. Retour sur les visites des experts SECURITE ROUTIERE

Parmi les projets du PCDR figure celui-ci : « Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière + réalisation d'un PCM (plan communal de mobilité) ».

Le Collège a pris la décision d'initier un Plan Communal de Mobilité (engagement du conseiller mobilité en juillet 2016) mais vu la relative lourdeur du processus et étant donné la priorité que les membres CLDR donnaient à l'amélioration de la sécurité routière, il leur a été proposé de d'ores et déjà avancer sur le sujet.

Déroulement et méthodologie

Les membres CLDR ont été invités à remplir des « fiche descriptives sécurité routière » sur base des consignes suivantes :

A FAIRE

Complétez pour votre village, la fiche descriptive « sécurité routière » (ci-joint) et pour ce faire, **pointez, dans la zone d'habitat, l'endroit / le tronçon stratégique ;**

- situé à proximité ou donnant accès à des lieux fréquentés (école, service, commerce, salle de village, ...) et où se pose un sérieux souci de sécurité pour les usagers lents (piétons, cyclistes)
- De même que, s'il y a lieu, le tronçon où les automobilistes sont gravement mis en danger (vitesse, visibilité, croisement charroi lourd, ...)

Soyez sélectif, il ne s'agit pas d'inventorier tous les petits problèmes de toutes les rues du village, mais bien **le gros « point noir » du village**. S'il y en a toutefois plusieurs, utilisez une fiche pour chaque tronçon. Gardez à l'esprit que les coûts d'aménagement sont souvent importants, que les budgets ne sont pas extensibles, qu'il faut donc éviter de se disperser et pour cela, cibler l'endroit où il sera le plus utile d'intervenir !

A NE PAS FAIRE

- Evoquer des problématiques trop générales, non ciblées (« on roule trop vite dans le village »)
- Se concentrer sur son « devant de porte » uniquement
- Manquer de précision sur le descriptif et la localisation du problème

Résultats

10 fiches ont été rentrées ; pour les villages de Vaux-chavanne, Grandmenil, Lafosse, Oster, Dochamps, Odeigne, Chêne al Pierre, Harre, Fays, Roche-à-Frêne.

Examen des fiches par les experts « sécurité routière » afin de :

- Recueillir un avis expert sur :
 - les problèmes de sécurité routière identifiés par les habitants ; les problèmes sont-ils avérés, objectifs et, notamment, confirmés par des statistiques d'accidents ?
 - les solutions possibles évoquées par les habitants ; sont-elles judicieuses, vont-elles permettre de résoudre le problème, sont-elles applicables ?
- Entendre les solutions que les experts préconisent pour les différents problèmes avérés.
- Etablir une hiérarchie des problématiques à traiter selon 3 niveaux de priorité en fonction de l'importance, l'urgence.



Déroulé des visites qui ont eu lieu fin juin 2016

- Petit topo super synthétique de la situation : problème, solutions, données des expertes
- Visite de chacun des 10 villages, examen des problèmes
- Echange « débridé » de point de vue entre experts
- Synthèse des points de vue : Réel problème ? Degré d'importance/urgence ? Solutions possibles ?
- En 1min, résumé du topo par un expert, filmé par la FRW pour un retour auprès de la CLDR

Des croquis des aménagements proposés par les experts ont été réalisés par la FRW.

Le conseiller mobilité est intervenu pour prioriser les travaux et mesures, voir légende ;

 Type 1

Travaux / mesures rapidement réalisables avec les ressources internes.

 Type 2

Travaux / mesures réalisables en interne mais nécessitant un peu de matériel supplémentaire

 Type 3

Travaux / mesures nécessitant beaucoup de matériel, des compétences externes ou des analyses supplémentaires.

Présentation des propositions des experts au Collège (19.09.2016)

Suite à l'examen des propositions par la FRW et le bureau Lacasse, il résulte que trois projets peuvent bénéficier de subventions en Développement Rural étant donné qu'ils traitent de convivialité en plus de l'aspect sécurité. L'auteur de programme propose de les intégrer à la fiche projet du lot 1 : « Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune » en 3 phases.

1. Effets de porte dans tous les villages
2. Aménagement du centre d'Oster
3. Aménagement du centre Harre

Les suites que le collège souhaite réserver aux propositions sont les suivantes :

- Intégrer 3 fiches projets d'aménagement sur base de la priorité définie ci-dessus.
- Faire procéder aux tests des aménagements proposés par les experts (min. 3 mois) via l'utilisation de « new jersey » (plots plastiques rouge/blanc) pour simuler les futurs éventuels aménagements.
- Procéder aux petites interventions gérables par le personnel communal (identifiées par Nicolas Léonard, le conseiller en mobilité, en partenariat avec le chef des travaux).

Présentation des propositions des experts aux membres CLDR : réactions :

Vaux Chavanne :

- Rue Villers de Chavan :
 - si une zone 30 (ou 20) est mise en place dans cette rue, cela risque d'engendrer le déplacement du trafic vers la rue du Cheslain
 - Régler le problème GPS qui envoient les automobilistes vers les routes communales
 - Etudier l'impact de l'aménagement futur du carrefour de Manhay sur le village de Vaux Chavanne.
- Rue du Coignelot :
 - Placer 2 feux rouges (durée 5 minutes) au niveau de l'accès au hall communal
 - Placer un panneau « excepté circulation locale »

- ▶ Il est prévu d'organiser une réunion dans le village pour entendre la population au sujet des propositions d'intervention.

Lafosse :

Un nouveau casse-vitesse plus performant a été installé dans le village par la commune. Les habitants s'étonnent de ne pas avoir été informés préalablement. En fait, la procédure pour l'installation de ce casse vitesse a été lancée avant les démarches entamées par la CLDR.

Oster :

- Rue fontaine des chevaux
 - Concernant la demande de placement d'un abribus, les experts se sont prononcés négativement, arguant du fait que la visibilité est suffisante pour la traversée de la voirie par des enfants en âge de secondaire. Ils font également remarquer qu'il serait coûteux pour la commune de multiplier les abribus sur tout son territoire. Les habitants ne sont pas satisfaits de la réponse, d'autant que cet abribus est aussi fréquenté par des enfants en âge de primaire.
- ▶ La commune pourrait toutefois aménager une dalle au sol, permettant aux enfants d'attendre le bus les pieds au sec.
- Rue des écoliers
 - Les habitants suggèrent de la mettre à sens unique.

Harre :

- N 30
 - Problème d'éclairage du passage piéton en hiver
- Rue Catton- des Châtaigniers :
 - Excès de coussins berlinois et de bacs à fleurs (tous du même côté), ceux-ci ne solutionnent pas la vitesse !
 - Déplacer le rétrécissement (pente trop forte)
- ▶ Il faut mener une réflexion d'ensemble sur toute le rue (zone 30 dans tout le village comme proposé par les experts ??)

Fays :

- Les membres insistent sur la nécessité de signaler Isoméall via Baraque de Fraiture ainsi que de placer un panneau d'interdiction au plus de 13 m.
- En ce qui concerne la proposition de fermeture de la voirie entre les 2 maisons encadrant la route menant vers Roche à Frêne, la solution est fortement décriée par les habitants de Fays, craignant que le trafic dévié par les petites boucles périphériques nuise à leur tranquillité.
- ▶ Une proposition à étudier : rétrécir la largeur entre les 2 maisons afin de permettre le passage des voitures et non pas des camions.

Dochamps :

- Fixer les bacs à fleurs aux entrées des villages afin de rendre impossible leur déplacement (étant donné qu'ils ne sont jamais remis en place, ils ne jouent aucunement leur fonction de ralentissement).

Présentation du planning des travaux par Nicolas Léonard

Octobre 2016

- Prise de contact avec la Police Fédérale (aménagements « test »).
- Prise de contact avec la brasserie d'Oster.
- Prise de contact avec les habitants de Fays concernés et le TEC.
- Possibilités d'achat ou de location de matériel pour l'analyse du trafic routier.

Novembre 2016

- Demandes au SPW pour l'axe « Rue Haut-Vâ – Rue des Boussines à Vaux-Chavanne de :
 - Placer un panneau de limitation de vitesse à 70km/h dans le sens Lierneux - Vaux-Chavanne.
 - Diminuer la signalisation sur cet axe.
 - Supprimer le panneau F7 (fin d'autoroute).
 - Effacer le passage piéton actuel.
 - Réaliser une analyse du trafic (nombre de véhicules et vitesse).
- Demande au SPW pour la N30 entre Manhay et Chêne-Al'Pierre de :
 - Faucher de manière moins tardive et plus bas afin de permettre aux piétons de cheminer sur le bas-côté de la route.
- Demandes au SPW pour la N30 à hauteur de Harre de :
 - Mettre en place un dévoiement pour éviter que les véhicules ne coupent leur trajectoire lorsqu'ils quittent la N30 pour emprunter la Rue du Châtaignier.
 - Réaliser une analyse du trafic à la sortie de l'autoroute.
 - Réaliser des aménagements crédibilisant la vitesse de 70 km/h à la sortie de l'autoroute.
 - Tracer d'un passage pour piétons à proximité de l'arrêt de bus.
- Organisation d'une réunion avec les habitants de Vaux-Chavanne : Chemin du Coignelot et aménagements dans le centre du village (CLDR, FRW, CM).
- Etablir un projet de règlement complémentaire de circulation routière.
- Grandmenil, Grand-Rue (service travaux) :
 - Mettre en place des panneaux à chevrons rouges et blancs dans le virage, dans le sens de la descente.
 - Remettre les bords de la route à niveau avec de la ballaste.
 - Chauler les troncs d'arbre et les piquets de clôture le long de la voirie.
- Lafosse, Rue du Pâchis (service travaux) :
 - Placer, une silhouette d'enfant en face du panneau agglomération.
 - Ajuster l'emplacement du panneau annonçant le casse-vitesse (150 mètres en amont) ou adjoindre un panneau additionnel précisant la distance du casse-vitesse.
- Deux-Rys, entrée du village (service travaux) :
 - Chauler les arbres étêtés pour une meilleure visibilité.
- Article dans le bulletin communal :
 - Aménagements « test ».
 - Analyses du trafic routier.

Décembre 2016

- Odeigne, carrefour entre la route de l'Auneu et la rue de la Madone (services des travaux) :
 - Construction d'un nouvel abri de bus à la pointe du Y.
- Fays, Route de Saint-Antoine (services des travaux) :
 - Déplacer le panneau "Piétons" en face de l'église.
 - Ajouter un panneau A51 "Attention" avec l'annotation "Nombreux piétons sur la chaussée".

Janvier 2017

- Deux-Rys : faire le point sur l'installation de l'éclairage à l'entrée du village.
- Phase de test à Oster (service travaux): fermeture de la Rue de l'Ancienne Laiterie et aménagements d'un îlot à l'aide de barrières Jersey.
- Phase de test à Oster devant l'école (service travaux) : placer des bacs à fleurs.

Février 2017

- Phase de test à Harre (service travaux) : redessiner le carrefour entre la Rue du Châtaignier et la rue Caton et créer un effet de porte à l'aide de barrières Jersey.
- Phase de test à Grandmenil (service travaux) : redessiner le carrefour entre le Chemin du Chalet, la Grand-Rue et la Route de Châmont à l'aide de barrières Jersey.
- Phase de test à La Fange (service travaux) : aménager un ilot entre la Rue de La Fange et le Chemin des Tailles à l'aide de barrières Jersey. .

Mars 2017

- Phase de test à Odeigne (service travaux) : rétrécir la Rue de l'Auneu et la Rue de la Madone avec des bacs de manière à avoir un passage de 4 mètres pour la circulation et redessiner le carrefour à l'aide de barrières Jersey.
- Phase de test à Odeigne (service travaux) : réaliser de la même manière un rétrécissement Rue de la Jonction au moyen de bacs à fleurs.

Actions à planifier

- Dochamps : analyses du trafic routier aux entrées du village par Rendeux, Samrée, Lamormenil et Devantave.
- Lafosse : analyse du trafic routier Rue du Pâchis.
- Odeigne : analyse du trafic routier Rue de la Jonction.
- Phase de test devant la brasserie à Oster (Rue Fontaine des Chevaux).
- Phase de test à Fays : fermeture de la Rue des Cours.
- Aménagements dans le centre de Vaux-Chavanne et au niveau du Chemin du Coignelot.

5. Suites et divers

Conclusions P. Gillard :

P. Gillard salue le travail réalisé, rappelle qu'il se poursuivra, notamment au travers des tests grandeur nature dans les premiers lieux identifiés comme prioritaires.

Les habitants seront informés des démarches menées via le bulletin communal. Un toute boite sera également diffusé dans les villages concernés. Un panneau explicatif sera installé sur les lieux des zones test.

P. Gillard invite les membres de la CLDR à communiquer auprès de leurs concitoyens et voisins afin d'assurer une bonne compréhension de la démarche par la population.

La séance est clôturée à 22 h 40.

Annexe : Liste de présences

Président : Patrick GILLARD	P		
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Mr Robert WUIDAR	P	Mr Stéphane WILKIN	E
Mr Pierre HUBIN	P	Mr Pascal DAULNE	A
Mr Geoffrey HUET	E	Mlle Alexiane DEMOITIE	A
Mr Marc GENERET	A		
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Mr Nicolas ANDRE	P	Mme Anne BERNARD	P
Mme Sylvie BURTON	A	Mr Stéphane CAREME	A
Mme Aline CLESSE	E	Mme Marielle CONRAD	P
Mr Benoît CORNET	P	Mr Roger CORNET	A
Mr Fabian COURARD	D	Mme BERNIER Manon	A
Mr Jean-Luc DELAFONTAINE	P	Mr Christian DELANDE	P
Mr Barthélémy DEMOITIE	P	Mme MUHLEN Nancy	E
Mme Marie-Caroline DETROZ	P	Mme Brigitte EMONDS-ALT	P
Mme Maëlle DUFRASNE	D	Mme Anne FAGNANT	P
Mme Josiane FONCK	E	Mme Anne GILLARD	E
		Mr Pierre-Emmanuel GILLARD	P
Mme Martine GROGNARD	P	Mme Anne HUBERT	P
Mme Marie-Thérèse HUBERT	P	Mme Jocelyne JACOBS	P
Mr Philippe KREINS	P	Mr Philippe LAVAL	E
Mr Emmanuel LEBOUTTE	P	Mr Damien LECART	P
Mr Jacques LESENFANTS	P	Mr Maxime LESENFANTS	A
Mr Michel LESENFANTS	E	Mr Alain LIBAR	E
Mme Monique LIBOTTE	P	Mme Edith PIRET	E
Mr Joseph PIERRET	P	Mr Marc POTTIER	A
Mme Annette PIROTTE	P	Mr José TASSIGNY	A
Mr Marc QUETIN	A	Mr Fabrice PETIT	P
Mr Laurent REYNDERS	E	Mr Philippe WUIDAR	P
Mr Vincent SEPULT	A	Mme Maggy VAN LERBERGHE	E

Légende :

P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire